Saison 2022-2023

Association Saint-Maurice du Perreux

21 Allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur Marne **www.asmp.asso.fr**

Bulletin d'inscription – **FUNKY JAZZ ADULTES** danse@asmp.asso.fr

facebook : asmp.leperreux@gmail.com **Dossier à renvoyer à l'adresse ci-dessus**

Nom (M./Mme/Mlle) : …….. Prénom : ……

Date de naissance : …… / ……/…….. | Sexe : F / M

Adresse : …… Ville : ……..
…… Code postal : ……..

☎:01/…../…../…../…../ 06/…../…../…../…../…./ | En Lettres MAJUSCULES : ……..@……..

Nom et adresse des parents responsables (pour les mineurs) :
……
……
Numéro de téléphone en cas d'urgence……

☎ : 01/……/……/……/
06/……/……/……/……/

Adresse mail : ……..
@……..…..

Pièces à fournir : Le questionnaire de santé est disponible dans l'onglet « Fiche d'inscription » sur le site

- Pour les **adultes,** Certificat médical déjà transmis.

2020 ou **2021** ou **2022** (*Entourez l'année)*

Nouveau certificat Médical du médecin

Daté du : …../ …. /

Facture

Oui/ Non

Règlement :Chèque à l'ordre de l'ASMP, pour les coupons sport +3%
Trois chèques maximum,. Encaissés fin du mois.

Nombre Chèques

Espèces

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des documents cités au verso de la fiche d'inscription

Date, le : …… …… /……. / 2022

Signature :

Dans le cadre de photo de groupe, autorisez-vous que la photo de votre enfant soit sur le site ASMP

OUI | NON

Reprise des cours **:** **le mardi 6 septembre 2022**

au 21 allée de Bellevue Le Perreux sur Marne

L'association décline toute responsabilité en dehors des cours. Pas de cours sans dossier complet

Horaires

Cours		**Mardi**	**Durée**
Salle de l'ASMP			
FUNKY JAZZ ADULTES	Eléonore	21h00 – 22h00	1h00

Tarifs annuels

(Sous réserve de la date effective de reprise des cours et des contraintes sanitaires).

- 1 feuille d'inscription par activité.
- Inscription à l'association 20€ inclus.

Activité principale :
1h00 hebdomadaire : 230 €

Activité secondaire : (*)
1h00 hebdomadaire : 165 €

(*) = Zumba, Danse Jazz, Gym, Teen Dance Mix, Pilates,
2eme personne même famille = -15€ et plus = -30€

Informations annexes

1. Assurance complémentaire

Au vu de l'article 38 de la loi n°84610 du 16-07-1984 modifiée, nous vous informons de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet, et tenons à votre disposition des notes d'informations et des formulaires de contrat, dont ceux de notre assurance de groupe auquel vous êtes systématiquement assuré.

2. Règlement intérieur de l'Association

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

3. Questionnaire de santé

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

4. Charte Ethique du sport

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*